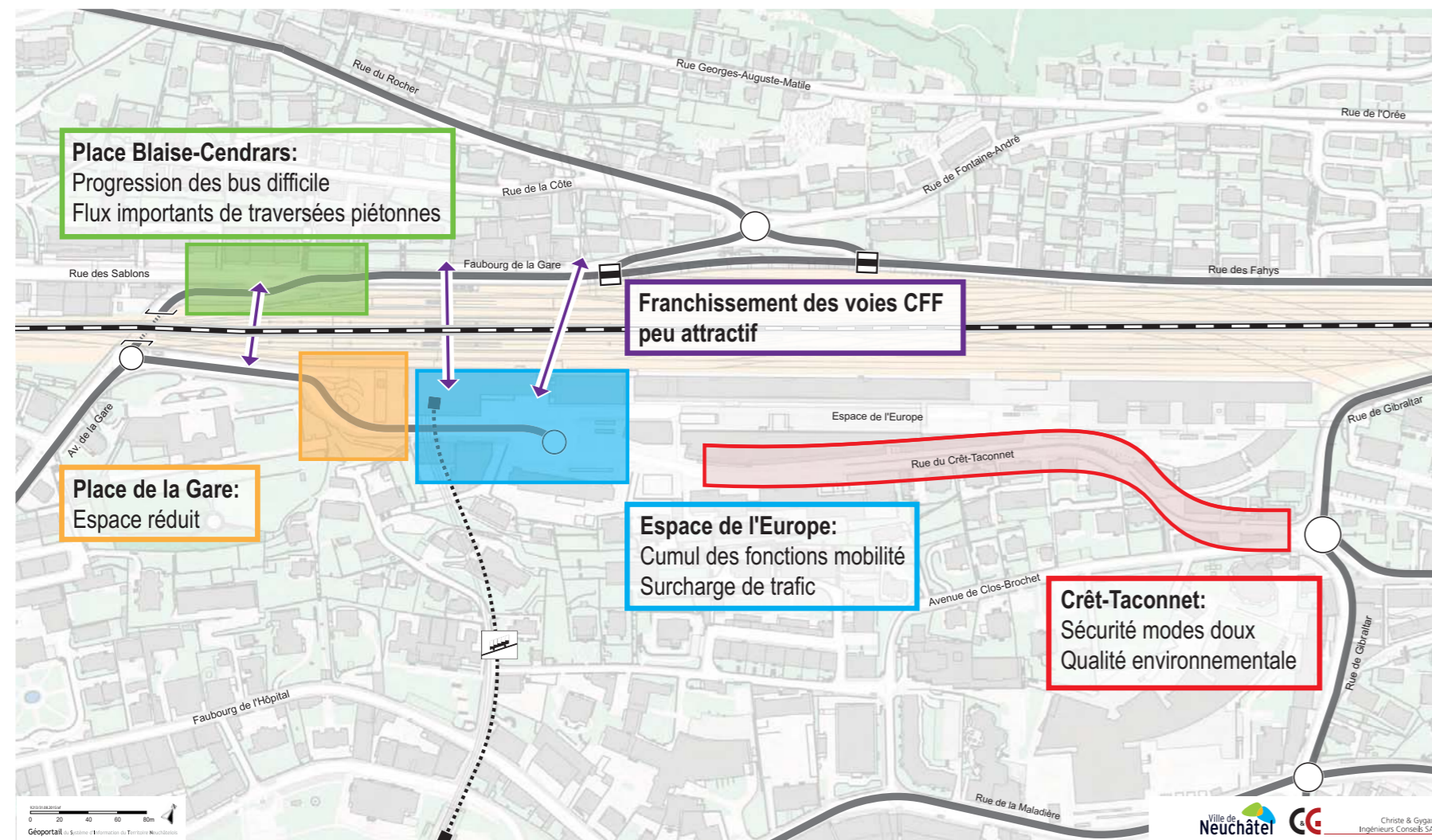


Mobilité



Franchissement des voies CFF peu attractif

- Le franchissement des voies de chemin de fer (nord/sud) est peu attractif (passerelle et sous-voies) et il manque des liaisons directes avec les quais de la gare.

Place Blaises-Cendrars

- Les flux importants de traversées piétonnes entravent la progression des bus et pénalisent le respect des horaires.

Espace de l'Europe

- Cette place est marquée par un cumul des fonctions de mobilité. Elle est partagée entre le transit, le stationnement, les accès et sortie des P+R, etc.
- Il y a une surcharge de trafic ponctuelle aux heures de pointe.
- La présence de stationnement sauvage et le mauvais usage des places dépose-minute entraîne une mauvaise fluidité du trafic.

Crêt-Taconnet

- Il existe un manque de sécurité pour les déplacements à pied et à vélo.
- La qualité environnementale (air, bruit), qui a été améliorée par le sens unique et la limitation à 30 km/h, est à préserver.

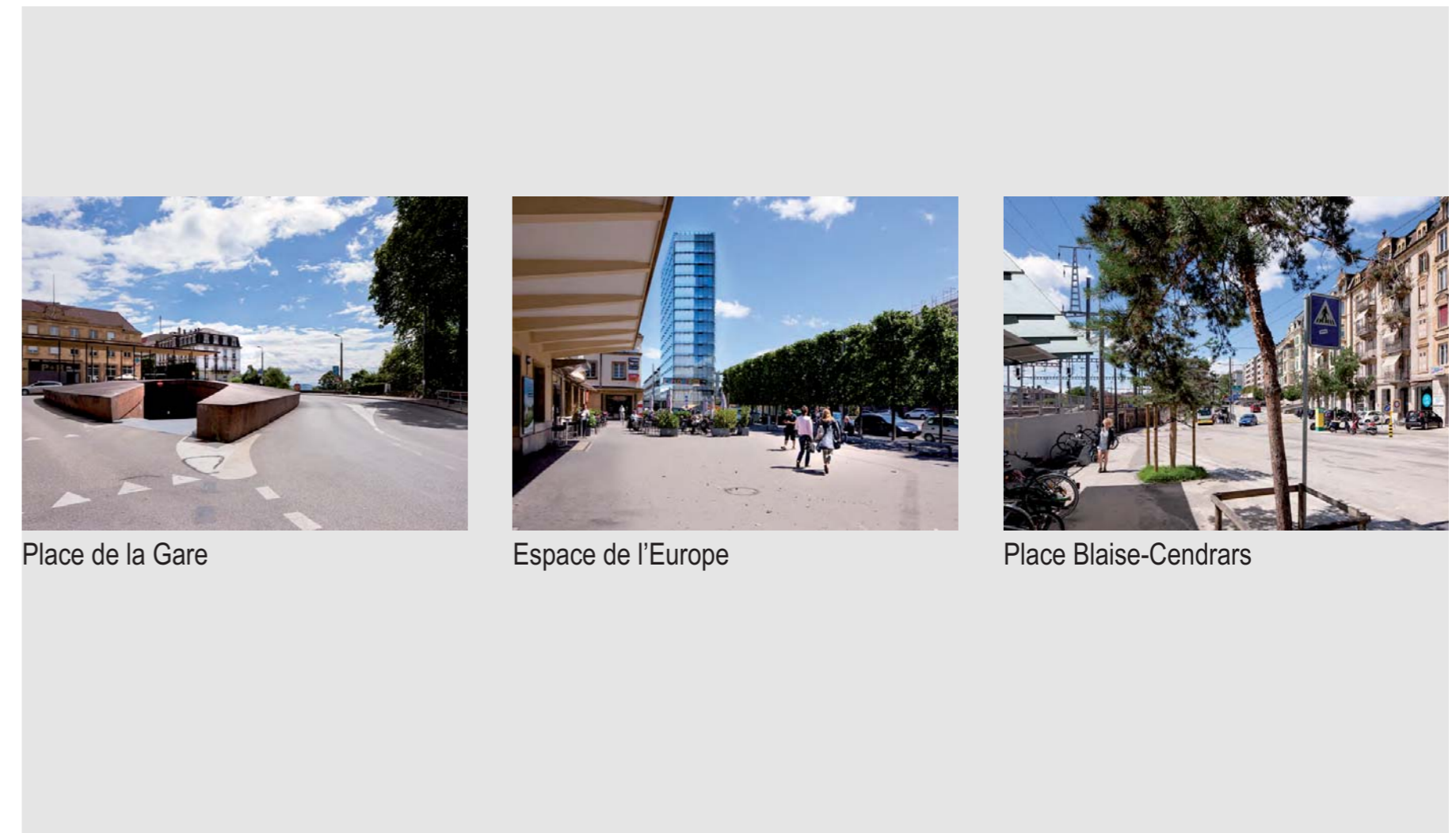
Place de la Gare

- L'espace de la place de la Gare est occupé par l'entrée et la sortie du parking.

Bas du Fun'ambule

- L'entrée sud de la gare devrait être renforcée dans son rôle d'interface pour les transports publics et dépose-minute.

Espaces publics



Place de la Gare

- Il y a peu d'espaces qui sont utilisables pour les piétons, le bâtiment de la gare est caché par les aménagements de l'espace public.

Place Espace de l'Europe

- L'aménagement urbain de qualité de la place est à préserver.
- Le parvis piétonnier est à aménager.
- L'aménagement devant certaines surfaces commerciales est à améliorer.

Place Blaise-Cendrars

- Les espaces sont sous-dimensionnés par rapport à la forte affluence des piétons aux heures de pointe.
- La qualité des espaces publics est à améliorer (pour s'y déplacer et y séjourner).